



COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Réunion du 01 juin 2022 - PV N°38

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne-Marie - MM. RAINIER Christian (Président) - COMBEAU Jean-Jacques (secrétaire) - DOUGNAC Daniel - PLU Dominique - BRIDIER Damien

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Titre III Art. XIV. 2 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DES JOURNEES DES 26, 28 ET 29.05.2022

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 1

50093.2 COC CHAMIERES - COTEAUX PECHARMANT

DEPARTEMENTAL 2

Poule A 50182.2 MUSSIDAN ST MEDARD 2 - NEUVIC ST LEON

50185.2 CONDAT BEAUREGARD - FOOT SUD BASTIDE

DEPARTEMENTAL 3

Poule B 50429.2 TERRASSON USA - CONDAT BEAUREGARD 2

Poule C 50498.2 PAYS BEAUMONTOIS 2 - BELVES

Poule D 50560.2 ST AULAYE - BERGERAC STELLA

50563.2 ST GERMAIN CHANTERAC - LA ROCHE CHALAIS

STATUTS ET REGLEMENTS

DEPARTEMENTAL 3

Poule A 50365.2 CHAMPAGNAC DE BELAIR - CORGNAC ST JEAN SARRAZAC Ent.

FEUILLE DE MATCH INCOMPLETE OU NON CONFORME

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

54738.1 MUSSIDAN ST MEDARD

FORFAIT D'UNE JOURNEE

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0 et sont pénalisées d'un point au classement en application de l'article 19 des Règlements Généraux de la LFNA.

DEPARTEMENTAL 2

Poule B 50274.2 TSMB

DEPARTEMENTAL 3

Poule A 50367.2 PAYS GRANITIQUE

Poule B 50431.2 MEYRALS 2

Poule D 50562.2 PETIT BERSAC

Poule E 50628.2 SORGES MAYOTTE

DEPARTEMENTAL 4



COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Réunion du 01 juin 2022 - PV N°38

Poule B 51184.2 BASSIMILHACOIS 3
Poule C 50760.2 SARLAT MARCILLAC 3
Poule D 51253.2 ST VINCENT CONNEZAC 2
51250.2 CHENAUD PARCOUL
51252.2 LA ROCHE CHALAIS 2
Poule E 51051.2 COURSAC 2

Ces clubs seront débités d'une amende de 100 € (forfait dans les trois dernières journées).

CHALLENGE DES EXEMPTS

525469-LA CHAPELLE FAUCHER 2

Ce club sera débité d'une amende de 30 €.

CONTROLE DES LICENCIES SUSPENDUS

DEPARTEMENTAL 3

Poule B 50430.2 MONTIGNAC 2 - PERIGORD NOIR

1 joueur du club de MONTIGNAC a participé à la rencontre de l'équipe 2 du 28/05/2022 alors qu'il était suspendu. La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de MONTIGNAC 2 sur le score de 3 buts à 0 et 1point de pénalité au classement, inflige une amende de 60 € au club et transmet le dossier à la commission de discipline.

DEPARTEMENTAL4

Poule E 51050.2 COC CHAMIERES 3 - ST PAUL DE LIZONNE

1 licencié du club de COC CHAMIERES est inscrit sur le banc de touche du match de l'équipe 3 du 28/05/2022 alors qu'il était suspendu. La commission inflige une amende de 60 € au club de COC CHAMIERES et transmet le dossier à la commission de discipline.

DIVERS

FINALES DES CHAMPIONNATS SENIORS DU 12 JUIN 2022 A COULOUNIEUX CHAMIERES

Programme des finales (sous réserve des dossiers et procédures en cours) :

11H : demi-finales CRITERIUM SENIORS A 8

PERIGUEUX FOOT 4 / BOSSET et THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE 2 / BELVES 2

12h30 : Finale CRITERIUM SENIORS A 8

14H : Finale DEPARTEMENTAL 4 : CHAMPCEVINEL / ROUFFIGNAC PLAZAC

16H : Finale DEPARTEMENTAL 3 : CORGNAC ST JEAN SARRAZAC Ent. / STELLA BERGERAC

18H : Finale DEPARTEMENTAL 2 : BOULAZAC 2 / VERGT

- Sur présentation obligatoire d'un justificatif de leur licence de la saison en cours, les licenciés jeunes de moins de 16 ans des clubs en présence ont accès gratuit au terrain.

